



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE DE « VIVRE A CLAMART »
SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2017

Nombre de personnes présentes : 24, nombre de pouvoirs reçus : 25, nombre de personnes représentées : 49

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Nos objectifs :

VAC est une association militante et responsable agissant pour préserver la qualité de la vie dans notre commune tout en contribuant ainsi à préserver également son avenir. Dans cet esprit nous apportons aussi notre appui aux associations des communes voisines

Le cadre urbain reflète, voire stimule, la convivialité et le civisme de ses habitants.

Notre démarche consiste à alerter nos concitoyens sur ce que l'histoire urbaine et architecturale leur a légué et à leur proposer les moyens de lecture de ce qui est projeté en leur nom.

Il est certain qu'il va falloir aiguïser notre réflexion sur la transformation annoncée de la région Ile-de-France et bien analyser ce qui est vraiment l'intérêt général à court et long terme et ce qui, dans les projets urbains et environnementaux, est porteur d'un avenir assurant à nos concitoyens une qualité de vie durable.

Nous avons le souci permanent de leur rappeler que les décideurs tiennent leur pouvoir du citoyen.

Nos outils :

En direction de la population :

- Notre lettre aux adhérents (3 par an): elle commente les différents aspects de la qualité de la vie en termes d'urbanisme et de l'organisation d'un «vivre ensemble harmonieux». Elle rend compte de notre activité.
- Notre bulletin : ce document destiné aux clamartois, distribué dans la rue, sur les marchés et dans les boîtes aux lettres, propose des pistes de réflexions et commente, à l'occasion, l'action de la municipalité et de différents acteurs régionaux dans les domaines des compétences de VAC.
- La tenue d'un stand au forum des associations.
- Un travail de sensibilisation et de formation au développement durable et à l'urbanisme
- La mise à jour régulière d'un site internet : <http://vivreaclamart.free.fr/>
-

En direction de la région :

- La participation active au collectif d'associations de la qualité de la vie : Sud Environnement, Environnement 92, Ile De France Environnement.

En direction des élus :

- Des échanges de vues avec les élus lors de très rares réunions de travail.

Notre action en 2016 :

Activités de VAC, plusieurs volets :

➤ **Le volet culturel et la citoyenneté :**

De par leur engagement citoyen, leurs lectures, leur participation à des réunions de niveau local ou régional, des échanges d'informations, les administrateurs et souvent les adhérents ont réfléchi au fonctionnement de la cité en matière de :

- pertinence des équipements,
- structures (situation du bâti, harmonie de sa répartition...),
- paysage et pittoresque qui en découle...
- format de la vie sociale (résultant des trois alinéas précédents et de toute animation organisée notamment par la commune),
- définition des caractères identifiants de Clamart propres à définir un patrimoine local.

Ainsi à VAC les débats internes reflètent les sensibilités très diverses de ses administrateurs. Culture citoyenne et engagement s'enrichissent mutuellement et on peut avoir une pensée sans avoir une doctrine.



➤ **Le volet coordination, relations, coopération entre association :**

A l'échelle départementale, VAC est adhérente de l'association « Environnement 92 » elle-même adhérente d'Ile-de-France Environnement ce qui nous donne un regard sur la logique de fonctionnement de la région parisienne (transport, nature, forêts...).

À l'échelle locale, notre association coopère avec différentes autres associations et collectifs : l'association du Jardin Parisien qui est adhérente de VAC, l'association des riverains de la gare qui milite pour l'articulation intelligente de la ligne 15 du Grand Paris, le collectif de la gare, l'association du quartier de la rue de Meudon, l'association de la rue Paul Padé, le collectif Hunebelle qui s'intéresse au futur aménagement de ce quartier qui comporte le stade Hunebelle, l'ancienne piscine, la poste, l'ancienne Sécurité Sociale, et d'autres collectifs en cours de constitution...

Nos administrateurs participent régulièrement aux réunions des comités de pilotage de la démocratie participative de Clamart organisées par la municipalité.

La fréquentation de ces collectifs nous permet de ressentir de l'intérieur la vie de chaque quartier et de leur donner un soutien logistique.

Après des élus, nous participons à des réunions publiques d'information mais nous ne participons plus à l'élaboration de projets en amont ; toutefois, il semble que la commune porte attention à nos publications.

Principaux sujets traités par VAC cette année :

- Nous avons répondu à plusieurs enquêtes publiques sur divers projets :
 - PLU (courrier d'observations adressé par VAC au Commissaire enquêteur le 2/5/2016 et observations complémentaires communiquées le 4/6/2016).
 - Ilot RD906-rue du Midi-rue du Champ Faucillon, du 6 juin au 7 juillet 2016
 - Ilot RD906-Avenue Jean-Baptiste Clément –Station tram T6, du 6 juin au 7 juillet 2016
 - Aménagement Plaine Sud - Quartier des Canaux du 7 novembre au 9 décembre 2016
- Suite à l'approbation du PLU en Conseil de Territoire VSGP (Vallée Sud Grand Paris le 12 juillet 2016, nous avons adressé un Recours gracieux au Président de VSGP, maire de Clamart le 9 septembre 2016. Ce recours gracieux ayant été rejeté par courrier du 5 octobre 2016, nous avons répondu par un courrier du 9 décembre 2016 demandant la poursuite d'un dialogue constructif pour que des points soient revus lors des futures révisions du PLU
- En prolongement de nos observations sur le PLU, nous avons adressé un courrier au Préfet le 20 décembre 2016 pour la demande d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) sur l'ensemble de la commune de Clamart.
- Nous restons vigilants en ce qui concerne l'aménagement du quartier d'Arménie. Cependant une lueur d'espoir pour ce quartier puisqu'il semblerait que les habitants et la mairie aient enfin trouvé un compromis pour les constructions. Les enquêtes publiques ont été organisées en février/mars 2017.
- Nous avons participé aux ateliers de concertation pour l'aménagement de la Zac Panorama (ex terrains d'EDF Lab) pilotés par le Bureau d'Etudes URBAN ECO, en charge du projet directeur d'aménagement et de l'étude d'impact environnemental, les 10/09, 15/10, 3/11 et 17/11/2016 et 27/02/2017.
- Nous continuons à suivre le projet du T10 et espérons toujours pouvoir sauver les parties de forêt qui sont en danger à Verrières-le-Buisson et à Clamart.
- Nous avons poursuivi notre réflexion sur le potentiel de développement industriel sur la 906 et le maintien d'emplois localisés sur notre commune.
- Nous suivons les projets de la municipalité sur le secteur 3F: les habitants sont inquiets d'une éventuelle démolition de leur logement et du cadre de leur relogement. Par ailleurs, les projets de reconstruction sont pour



le moment encore mal connus et la municipalité communique peu à leur sujet. Il n'est pas raisonnable d'expulser des gens sans avoir un projet bien précis d'utilité publique présenté et expliqué en détail à la population.

- Nous avons essayé d'épauler de notre mieux les différents collectifs qui se sont constitués pour protéger leur quartier des projets de densification qui ne respectent pas le voisinage existant et qui créent de fortes nuisances de voisinage, de circulation (quartier des Galvents, ex-piscine, quartier Centre...)
- Nous suivons le dossier de classement de la forêt de Meudon Clamart en forêt de protection qui avance toujours beaucoup trop lentement à notre goût.
- La pression immobilière est de plus en plus importante, les promoteurs de plus en plus intéressés, C'est pourquoi nous suivons dans la mesure du possible les permis de construire et les projets municipaux afin de nous assurer qu'ils s'intègrent bien dans l'urbanisme environnant, en minimisant les incidences pour les riverains.

Ebauche de l'avenir :

Nos prochains grands chantiers porteront sur :

- Les enquêtes publiques à venir.
- Une préoccupation majeure : la question du devenir des espaces en Opération d'Aménagement et Programmation (OAP) dans le PLU, dont une partie devrait être préservée pour favoriser l'implantation d'activités productives ou de service public.
- Le suivi des nouveaux et nombreux projets qui sont et seront initiés par la nouvelle municipalité
- Nous intégrerons dans nos réflexions le «Grand Paris» et ses conséquences en matière de densification en particulier autour de la gare de Clamart en cours de réalisation. Nous alerterons les habitants de Clamart, Vanves et Issy sur les conséquences de la sur-densification prévue autour des gares.
- Le suivi des conséquences du projet T10 après l'enquête publique qui est loin de répondre à nos attentes.
- Plus généralement, le suivi des différents projets urbanistiques concernant notre ville et notre région et soutien aux collectifs d'habitants qui demandent que leur avis soit pris en compte.
- La persévérance de notre action pour le classement de « notre forêt » en «Forêt périurbaine de protection», (puis par la suite, du cimetière intercommunal Trivaux).
- L'évolution de l'Etablissement Public Territorial (EPT) et de la Métropole du Grand Paris (MGP) en liaison avec les associations Sud-Environnement et Environnement 92
- Publications et réunions pour informer les populations sur les projets urbanistiques.
- Actions diverses en fonction de l'actualité urbanistique et politique.

Ce rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité